



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 07 décembre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 novembre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER et M. BOICHE avaient donné respectivement procuration à Mme DUQUE et M. BOURDOUNE.

Excusés : M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et M. CARVOYEUR.

Absents : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2023-150 : COUPES DE BOIS DE L'EXERCICE 2024 :

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts, au profit de l'affouage 2023-2024 :
 - le martelage et la délivrance de l'éclaircie des parcelles 6 et 17,
 - que le partage des bois délivrés et l'exploitation de l'affouage soient placés sous la responsabilité de 3 garants, Messieurs Yves BIERE, Jean-Claude BIZET et Marcel SIMIER,
- **PRÉCISE** que le montant de la redevance reste fixé à 30 € TTC par lot, et que les délais d'exploitation sont les suivants :
 - Fin d'abattage : 15/04/2024
 - Fin de débardage : 15/10/2024.

Suivent les signatures.
